Le 14 mars 2012 - Après 17h45
Information réglementée

Cession de 2,3% du capital de Pernod Ricard par GBL dans le cadre de la dynamique de valorisation de son portefeuille et de l'augmentation de sa flexibilité financière

GBL a initié la cession de 6,2 millions d'actions Pernod Ricard

GBL (Groupe Bruxelles Lambert) a initié ce jour une opération de cession d'un nombre maximum de 6,2 millions d'actions de la société Pernod Ricard, représentant environ 2,3 % du capital de la société, dans le cadre d'un placement privé par voie de construction accélérée d'un livre d'ordres réservé aux investisseurs institutionnels.

Albert Frère (CEO), Ian Gallienne et Gérard Lamarche (Administrateurs Délégués) de GBL déclarent :

« A la suite de la cession réussie de sa participation dans Arkema, cette opération s'inscrit dans le cadre de la dynamique de valorisation du portefeuille de GBL et de l'augmentation de sa flexibilité financière.

GBL conservera à l'issue de l'opération 7,5% du capital de Pernod Ricard. GBL reste engagée sur le long terme pour accompagner le développement de Pernod Ricard, et réitère sa confiance aux équipes conduites par M. Patrick Ricard, Président du Conseil d'Administration, et M. Pierre Pringuet, Directeur Général. Pernod Ricard est aujourd'hui un des leaders mondiaux du secteur des Vins et Spiritueux, engagé dans une stratégie exemplaire de croissance fortement créatrice de valeur. »

L'évolution de la participation de GBL au capital n'est pas de nature à affecter sa représentation au Conseil d'Administration de Pernod Ricard. Dans le cadre de cette opération de marché, GBL s'est par ailleurs engagée à l'égard des banques en charge du placement à conserver le solde de sa participation pendant une durée minimum de 90 jours calendaires.

GBL communiquera à l'issue du placement les résultats et les implications financières pour le Groupe de la cession de cette participation.

Pernod Ricard est le co-leader mondial des Vins et Spiritueux, avec un chiffre d'affaires consolidé de 7 643 millions d'euros en 2010/11. Né en 1975 du rapprochement de Ricard et Pernod, le Groupe s'est développé tant par croissance interne que par acquisitions : Seagram (2001), Allied Domecq (2005) et Vin&Sprit (2008). Pernod Ricard est coté sur le marché réglementé de NYSE Euronext Paris et fait partie de l'indice CAC 40.

GBL est une société à portefeuille cotée depuis 1956 dont les actions sont admises aux négociations sur le marché règlementé de NYSE Euronext Bruxelles.

Le présent communiqué ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat d'actions et l'offre des actions de la société Pernod Ricard par GBL ne constitue pas une opération par offre au public.

Avertissement

Ce communiqué a une valeur exclusivement informative et ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat d'actions et l'offre des actions de la société Pernod Ricard par GBL ne constitue pas une opération par offre au public dans un quelconque pays, y compris en France.

Ce communiqué n'est destiné à être communiqué directement ou indirectement au Royaume-Uni qu'à (i) des investisseurs professionnels entrant dans le champ d'application de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (le "FSMA") ou (ii) des "high net worth entities" et autres personnes susceptibles d'en être légalement le destinataire entrant dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) du FSMA (ensemble avec les personnes visées au (i), les "personnes habilitées"), à l'exclusion de toute autre personne.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente de titres destinée aux Etats-Unis. Les titres visés par le présent communiqué n'ont fait, ni ne feront l'objet d'un enregistrement aux Etats-Unis en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (le "Securities Act"). Lesdits titres ne sauraient être offerts ou vendus aux Etats-Unis en l'absence d'un tel enregistrement ou d'une exemption d'enregistrement en vertu du Securities Act. Aucune offre publique desdits titres ne sera faite aux Etats-Unis dans le cadre de la présente opération.

Toute décision d'investissement relative à l'achat d'actions Pernod Ricard ne saurait être prise que sur le fondement des informations publiquement disponibles relatives à Pernod Ricard. Ces informations ne relèvent pas de la responsabilité de Groupe Bruxelles Lambert.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse est interdite dans tout pays où une telle diffusion, publication ou distribution serait effectuée en violation des lois ou règlements applicables.